



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES
Département d'histoire de l'art
et de musicologie

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET DE MUSICOLOGIE

PLAN D'ÉTUDES DE LA MAÎTRISE ÈS LETTRES EN ETHNOMUSICOLOGIE
(MASTER OF ARTS IN ETHNOMUSICOLOGY)

Master conjoint de l'Université de Genève (UniGE), de la Haute école de musique Genève –
Neuchâtel (HEM) et de l'Université de Neuchâtel (UniNE)

Entrée en vigueur : Septembre 2016



Avant-propos

1. Objectifs du cursus

L'ethnomusicologie est une discipline qui entend favoriser une meilleure compréhension du monde à travers l'étude des faits musicaux, notamment ceux qui – jusqu'à l'aube du XX^e siècle – étaient restés en marge des préoccupations académiques (musiques populaires et/ou extra-occidentales). Historiquement, l'ethnomusicologie combine trois approches distinctes : celle des paramètres formels, retenue par les musicologues ; celle des paramètres sociaux, chère aux ethnologues ; et celle de l'acquisition de connaissances par la pratique musicale, cultivée au sein des conservatoires.

Si tous les spécialistes s'accordent aujourd'hui à dire que les trois approches sont complémentaires et indispensables, peu de formations les réunissent. Le Master of Arts en ethnomusicologie (ci-après Master) esquissé dans les pages à suivre entend donc combler une lacune dans l'offre de formation en Suisse en s'appuyant sur le savoir-faire des trois institutions partenaires. Il se fixe notamment les objectifs suivants :

- permettre l'approfondissement des connaissances scientifiques en matière d'analyse, d'histoire, de transcription et de techniques d'enregistrement d'une variété de formes musicales ;
- transmettre des outils intellectuels qui permettent de situer les pratiques musicales dans leur cadre social de production et de réception, afin d'en cerner les enjeux politiques, économiques et juridiques, ceci non seulement à une échelle locale mais aussi dans un contexte de globalisation de plus en plus marqué ;
- garantir à tous un bagage en termes de pratique musicale, à la fois dans le domaine des pratiques occidentales et extra-occidentales.

Sur le plan pédagogique, le master est conçu de manière à :

- accorder une large place à des éléments de formation pratique (stages en institutions, recherches de terrain) au contact de professionnels expérimentés ;
- fournir aux étudiant-e-s une offre équilibrée entre les trois approches esquissées ci-dessus tout en les invitant à développer, dès leur inscription, un projet personnel, qui permette d'orienter leur cursus et de favoriser leur intégration dans le monde professionnel.

Ce cursus innovant s'adresse en premier lieu à trois profils d'étudiant-e-s : des musicologues souhaitant élargir leurs horizons musicaux et leurs options de carrière ; des musicien-ne-s souhaitant élargir leurs répertoires mais aussi développer une réflexion plus générale sur la notion de musique et sur ses enjeux ; des ethnologues s'intéressant au rôle de la musique dans les pratiques sociales traditionnelles, mais aussi dans les logiques contemporaines de globalisation économique, d'affirmation identitaire ou de développement culturel. Moyennant des rattrapages ciblés, il est également ouvert à des étudiant-e-s sans formation préalable dans l'une de ces trois branches (voir conditions d'accès ci-dessous).



2. Débouchés du Master

De par son approche pluridisciplinaire, le nouveau master donnera accès à des débouchés variés, définis en grande partie par les orientations que l'étudiant-e aura à choisir au long de sa formation. Ces débouchés peuvent être présentés en deux volets, soit en termes d'intégration professionnelle, soit en termes d'approfondissement académique :

1. intégration professionnelle :
 - enseignement des musiques extra-occidentales (scolaire, cours privés) ;
 - médiation culturelle ;
 - travail lié à la conservation ou à la mise en valeur des patrimoines audio-visuels (programmation, archives sonores) ;
 - édition musicale ;
 - travail au sein de collections muséales (instruments, archives sonores) ;
 - journalisme culturel (presse, radio, télévision) ;
 - événements culturels (festivals ou concerts de musiques du monde, danse, théâtre) ;
 - projets de coopération intégrant des volets culturels (p. ex. Fonds culturel Sud du DFAE) ;
 - projets de patrimonialisation culturelle (p. ex. inventaires du Patrimoine culturel immatériel initiés par l'UNESCO) ;
 - création musicale, filmique et théâtrale (composition, jeu).

2. approfondissement académique :
 - doctorat en musicologie ;
 - doctorat en ethnologie ;
 - accès aux programmes de doctorat spécialisés en ethnomusicologie d'autres universités ;
 - accès aux programmes de conservatoires de musiques non-occidentales.



3. Concept et contenu général de la formation

En fonction des objectifs de formation esquissés ci-dessus, le master consiste en un tronc commun de trois modules, suivis par tous les étudiant-e-s en première année, et en deux modules en seconde année en fonction des intérêts et des choix des étudiant-e-s.

Les trois modules de la première année sont conçus pour approfondir les connaissances théoriques, méthodologiques et thématiques du domaine ethnomusicologique dans son ensemble. Les trois hautes écoles partenaires y contribuent à titre équivalent et les étudiant-e-s voyageront entre institutions, avec un horaire aménagé pour coordonner et faciliter les déplacements. Douze crédits ECTS doivent être acquis dans des cours à option liés au module thématique ; une liste de cours recommandés sera mise à jour chaque année en tenant compte de l'offre des cours dans les hautes écoles partenaires ainsi que dans d'autres hautes écoles suisses (UniBas, UniBE, UniZH, notamment).

La seconde année du master comprend un travail pratique conséquent (3ème semestre, 30 crédits ECTS), visant à fournir les bases pour le mémoire de master qui suit (4ème semestre, 30 crédits ECTS). Le Comité scientifique du master met à disposition une liste de stages et/ou de terrains ethnomusicologiques et encadre l'étudiant-e dans la mise en place de ce travail. Le travail pratique et le mémoire doivent s'inscrire dans une des trois orientations du master qui sont :

- une orientation axée sur les pratiques de conservation et de mise en valeur des archives sonores et des collections d'instruments de musique ;
- une orientation axée sur la recherche de terrain ethnomusicologique ;
- une orientation axée sur le langage et la pratique des musiques non-occidentales.

Le mémoire de master prend nécessairement la forme d'un travail personnel, soit écrit (environ 80 p.), soit sous forme de performance, de composition ou d'autre production musicale accompagnée d'une réflexion écrite tenant compte des éléments théoriques, méthodologiques et thématiques acquis au cours de la formation.



4. Conditions d'accès

Les conditions d'accès au Master sont fixées par le règlement d'études du Master annexé à ce document. Les dossiers des étudiants entrants sont évalués au cas par cas par le Comité scientifique du master et des crédits liés à des conditions préalables ou à des exigences supplémentaires peuvent être exigés.



Curriculum « Master of Arts en Ethnomusicologie / Master of Arts in Ethnomusicology » (120 crédits ECTS)

Structure générale	crédits ECTS	Statut	Resp.
--------------------	--------------	--------	-------

a) Enseignements			
Théorie et histoire du champ (MA1)	24	obligatoire	comité scientifique
Méthodes en ethnomusicologie (MA2)	18	obligatoire	comité scientifique
Recherches contemporaines (MA3)	18	obligatoire	comité scientifique

b) Orientations (à choisir une des trois orientations proposées)			
Stage (MA4)	30	obligatoire	
Mémoire (MA5)	30	obligatoire	
Total Master of Arts	120		

Enseignements	Heures par semaine	Semestre	crédits ECTS par module/ cours	Institution	Mode d'évaluation
---------------	--------------------	----------	--------------------------------	-------------	-------------------

a) Enseignements (60 crédits ECTS)

Théorie et histoire du champ (MA1)			24		
Histoire de l'ethnomusicologie avancée	2	A	6	UniNE	évaluation interne
Introduction à la sociologie de la culture	2	P	6	UniNE	évaluation interne
Musicologie et concepts des sciences sociales	2	A	6	UniGE	évaluation interne
Systèmes de documentation musicale dans une perspective historique et globale	2	A/P	6	HEM	examen oral

Méthodes en ethnomusicologie (MA2)			18		
Pratique musicale collective avec réflexion sur l'expérience corporelle de la musique et les interactions sociales dans le jeu	2	A/P	6	HEM	examen oral
Recherche et interprétation des sources	2	A	6	UniGE	examen oral



documentaires					
Méthodes de terrain en ethnomusicologie	2	P	6	UniGE/MEG	évaluation interne

Recherches contemporaines (MA3)			18		
Cours ou séminaires à choix qui traitent des recherches en cours dans le domaine de l'ethnomusicologie		P	12	UniNE UniGE HEM autre haute école suisse (sur accord du comité)	évaluation interne
Participation obligatoire au cycle de conférences en ethnomusicologie		A/P	6	UniNE/ UniGE/MEG	rapport

b) Orientations à choix (60 crédits ECTS)

Stage en fonction de l'orientation choisie (MA4)	4-6 mois		30		
Pratiques de conservation et de mise en valeur des archives sonores et des collections d'instruments de musique		A	30	UniNE/MEN UniGE/MEG	rapport de stage
Recherches de terrain ethnomusicologiques		A	30	UniNE/MEN UniGE/MEG	rapport de stage
Langage et pratique des musiques non-occidentales		A/P	30	HEM	rapport de stage

Mémoire (MA5)			30		
Mémoire en lien avec l'orientation choisie et le domaine de spécialisation du stage / du travail de terrain / du langage et la pratique des musiques non occidentales		P	30	UniNE UniGE HEM	mémoire et soutenance d'environ 60 minutes

Total Master of Arts			120		
-----------------------------	--	--	------------	--	--